



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00194** du **15 JAN 2025**
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
Madame Yildiz Veuve Balli Saadet
Domicilié (e) 19 rue des Herbages de Seze
94450 Limeil Brevannes

En vue de la réalisation :
Sur un terrain sis 74 RUE DE BELLEVUE PROLONGEE
Cadastré AK1121

Villeneuve-Saint-Georges, le **15 JAN 2025**

Le Maire



[Signature]
le Maire et par délégation
la 2^e adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme,
Philippe GAUDIN
Kati CABILLIC

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant
fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00194**
du a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,